

**Le Président,**

*Vu le Code de l'Éducation ;  
Vu les statuts de l'IUT ;  
Vu la proposition de la directrice de l'IUT de Valenciennes ;  
Vu les dispositions du règlement d'examens.*

**Arrête**

**Article 1 :** Madame Isabelle Massa-Turpin est nommée en qualité de présidente du jury d'examen au Diplôme Universitaire « Formation Commerce et Gestion » (DU FCG) à l'IUT pour l'année universitaire 2022-2023.

**Article 2 :** Pour l'année universitaire 2022-2023, le jury d'obtention du diplôme est constitué des membres suivants :

- Madame Aude DEVORSINE (responsable du DU FCG) ;
- Monsieur Dorian PETIT (directeur du service REFGA de l'IUT) ;
- Les membres représentants des départements tertiaires de l'IUT, à savoir :

Départements	Chef du département	Personnalités Universitaires	Personnalités Extérieures
GEA	Madame Sophie CORIOLAND	M. Aurélien MALVACHE M. Maxence CUVILLIEZ	M. Laurent DERMONT
TC Cambrai	Monsieur Laurent DEVIENNE	M. Martial DESBOULLEZ M. Christophe ROLAND	Mme Marie Charlotte RICHARD
TC Valenciennes	Madame Damien FOURNIER	Mme Bérengère MANIEZ	Mme Isabelle RODRIGUEZ

**Article 3 :** Le présent arrêté d'application immédiate.

**Article 4 :** Le présent arrêté est soumis à la publicité : il est affiché de façon permanente dans un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers au sein de l'IUT et publié au recueil des actes réglementaires tenu par le Secrétariat Général.

**Article 5 :** La directrice et le responsable administratif de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 9 mai 2023

Le Président,

M. ARTIBA



Date de la publication : le